

Marie Moret à Henri Buridant, 7 février 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation6 p. (196r, 197v, 198r, 199v, 200r, 201r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 7 février 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53544>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [7 février 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

Description

Résumé Marie Moret remercie Buridant pour sa lettre du 4 février qui lui fait part du calme des affaires industrielles au Familistère. Elle l'informe qu'Auguste Fabre doit prononcer le soir même au Musée social une conférence sur le Familistère avec projections à la lumière électrique de vues réalisées par Marie-Jeanne Dallet. Elle envoie à Buridant une facture de Lesage en lui demandant de l'acquitter. Elle l'informe qu'elle lui envoie ce jour des chemises sur lesquelles madame Buridant doit pratiquer une fente latérale ; elle lui demande de porter sur son compte ce qu'elle devra à son épouse pour ce travail. À propos de la propriété de Marie Moret à Lesquielles : après avoir fait un historique détaillé de la question de l'élargissement de la haie mitoyenne avec la propriété de Henry Oudez et rapporté ses échanges avec Émile Venet-Baudeville sur les travaux d'entretien à accomplir par monsieur Tettier, Marie Moret demande à Buridant de lui indiquer quand le temps se prêtera à la réalisation de ces travaux.

Notes La conférence annoncée dans sa lettre par Marie Moret fut annulée : « Par suite de la mort de M. de Chambrun [décédé le 6 février 1899], la conférence que devait donner M. Fabre sur le Familistère de Guise dont il avait été l'économie n'a pu avoir lieu. » (« Chronique du Musée social. I Conférences », *Musée social : bulletin mensuel*, mars 1899, p. 149)

Mots-clés

[Économie domestique](#), [Familistère](#), [Industrie](#), [Jardins](#), [Météorologie](#), [Photographie](#), [Propagande](#), [Vêtements](#)

Personnes citées

- [Buridant, Victoire \(1867-\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Lesage \[monsieur\]](#)
- [Musée social](#)
- [Oudez, Henry](#)
- [Tettier, Victor Jean-Baptiste Émile \(1829-1901\)](#)
- [Venet-Baudeville, Émile](#)

Œuvres citées [Dallet \(Marie-Jeanne\), 75 plaques de verre pour projection sur le Familistère de Guise \(coll. Inv. n° 2016-7-2 à 2016-7-36, 2016-7-37 à 2016-7-71 et 2016-7-108 à 2016-7-112\)](#).

Lieux cités [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Yvernes 7 Février 1899

196

— Mon cher Baudant.

Je vous remercie de votre lettre du 4^{er} et espouse avec vous que les affaires soient aussi calmes chez vous...

Merci de nous avoir fait part de la visite du Surs-Prefet.

Le soir même au Musée social à Paris M. Dabre donne une conférence sur le familiarité avec projections à la lumière électrique des mus prises par M. le demoiselle Dallet.

Merci également pour le relais de mon compte et aussi pour vos deux envois, tous bien reçus.

— Ci-joint, je vous retourne ce que je viens d'en opérer le remboursement pour mon compte, la facture Lengle, que vous m'avez bien après l'avoir fait acquitter garder pour mon retour. Merci à l'avance.

— Dat aujourd'hui en colis postal à domicile.

2
Je vous envoie un grand carton
contenant 13 chemises de moi. J'espé-
rue Madame Buridant ait le complai-
sance d'y envier ces ~~peu~~ putes sur le
reste comme aux meures que elle m'a
passées. Je laisserai les meures au
Madame Buridant a été déjà faite la
même opération aux autres chemises
que j'ai laissées à Guise. Nous voudrez
bien, cher Buridant, régler et porter
en compte ce que Madame Buridant
demanderà pour ces travaux.

— Vous aviez ouïeable comme de disques
avant mon départ et bien que ce ne soit
pas de tout le plaisir des promenades,
je crois utile de vous faire au courant
de ce qui a pu s'échanger à ce sujet
entre M. Genet, Loddonville et moi.

Le ¹⁶ d'août dernier, M. Genet
m'a signalé que M. Henry-Lodéz, mon

vaisin, en bas de la côte, était garné par mes haies (une grande haie élancée sur mon propre terrain) qui surplombaient sur sa propriété. Il demandait que ces haies fussent dégagées dès l'ouvrage.

J'ai répondu : faites et confiez le travail à un homme du métier. Entendez-vous avec lui et dites-moi ce qu'il demandera pour la vente générale des haies de toute la propriété. L'élagage de ce qui est à couper, le bouchage de quelques trous et l'enlèvement de deux ifs morts dans le verticé de haut, pris de la maison, sera de croupant dans la haie entre monsieur Vaisin et moi. Trou ménager le petit espèce qui est entre les deux ifs morts.

M. Venet m'a répondu le 26 Décembre s'il me convenait avec M. Leffier Emile, lequel se chargeait du travail à raison de 0,25 centimes

par mètre courant. M. Venet j'ajoute
dans sa lettre la longueur totale à 55 ou
60 mètres.

J'ai répondu le 29 Décembre en
acceptant le prix et en demandant que
M. Robier fit le travail dès que le temps
le permettrait, en Janvier si possible
comme le voulait M. Baudet.

En outre je dirais dans cette même
lettre, à M. Venet :

"Pendant que M. Robier sera dans ce
Propriété, priés-le d'examiner combien
je demanderai pour ériger, en
Mars ou Avril, le travail suivant :

"Arracher les herbes qui allés ;
"Couper les branches des clématites
qui viennent sur l'allée ronde (lorsqu'elles
ne les risquent) mais ne pas arracher
les plantes qui sont dans les murs de
soutènement des terres ;
"Arracher les orties partout où l'on

en voit ; ne pas se contenter de les couper
ras de terre. 200

« arracher aussi les ronces ou autres
plantes qui sont dans les pieds des gravières.

« Couper les rameaux trop longs des
gravières ou des arbustes quelconques qui
obstruent le passage dans les allées. »

I disoitais :

« quand M. Létier aura examiné ce
que vaudrait ce travail, il vous le dira
et vous me le ferez connaître ; je
vrai à décider. »

« Je compte avec ces bons soins. Monsieur
Venet, pour veiller à ce que le conductit
du trop plein de la citerne qui déborde
dans le fossé de la route (aux environs
du bas du sentier par où grimpent les
épinots) ne soit pas bouché. »

C'est tout, je n'ai plus rien reçu
de M. Venet. dès que je pourrai croire

201

que le temps aura permis à M. Vélez
d'élaquer les haies et d'examiner
combien vaudraient les différents vins que
je viens d'enaminer, je demanderai
à M. Vélez où ^{en} sont les choses !

En attendant, cher Gaudin, je
vous en informe, nous prions de me
dire quando le temps nous paraîtra très
nous favorable à ces travaux !

Nos meilleures amitiés aux personnes
habituées.

Reverez pour nous et les vôtres les
affectionnées pensées de toute la famille

M. Gaudin /